

Présents : Jean-Christophe FARJON - Agnès MERLE - Ghislaine DUVIGNAU – Hervé MICHEL - Hélène CHARBONNIER - Amélie CHARRETIER - Yves GIBERT - Huguette NALIN - Frédéric RAMBOUR - Corinne ROCHAND - Murielle ROMAGNY - Jean-Claude VALLET

Excusés : Odile COQUILLART a donné procuration à Jean-Christophe FARJON - Suzanne DUBOEUF a donné procuration à Amélie CHARRETIER. - David LAVAL.

Secrétaire de séance : Ghislaine DUVIGNAU

Un spectateur.

-----

### **Validation du compte rendu du conseil municipal du 21 juillet 2021**

Le compte rendu rédigé à l'issue de la séance du 21 juillet 2021 a été envoyé, par mail, à chacun des membres du Conseil Municipal pour lecture. Aucune remarque n'est formulée. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **Approbation du marché voirie communale**

Pour 2021, le programme de réfection des chemins communaux est: le chemin de Zerize, reprise des chemins du Bœuf et de la Bruyère. Suite à l'appel d'offres, 2 entreprises ont proposé leur prix : EIFFAGE et COLAS. Le maître d'œuvre Laurent RICHARD a assisté à l'ouverture des plis, a analysé les offres puis suivra le chantier. Le Département a accordé une subvention de 36 709 Euros. L'entreprise retenue pour les travaux est la COLAS pour un montant de 56 000,10 euros H.T.

### **Cession de Mr Bruel Pascal et de Mme Parras Christelle à la Commune de 38 m<sup>2</sup> à régulariser par acte administratif**

Sur le chemin de la Motasse, les propriétaires Pascal Bruel et Christelle Parras ont fait border une partie de leur propriété, suite à la vente d'une parcelle. Après la réfection du chemin de la Motasse, le talus empiétait sur la parcelle cadastrée A895, d'une bande de 38 m<sup>2</sup>, qui deviendra donc la propriété communale. Le bornage a été payé par le propriétaire et la mairie financera l'acte administratif à 212 € permettant de régulariser cette cession gratuite. Le Conseil Municipal approuve cette régularisation de terrain par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION.

### **Questions diverses**

Suite à l'absence pour maladie de notre secrétaire de mairie, une convention avec la commune de Viricelles a été signée pour quelques heures afin de pallier son remplacement jusqu'à fin octobre.

L'application PanneauPocket a été mise en place depuis juin. Il sera proposé aux associations, sur une page différente de la mairie, de faire passer des informations brèves concernant uniquement des événements.

Le SIEL a élaboré un bilan des consommations de tous les bâtiments communaux. Il ressort une stabilité dans l'ensemble sauf pour l'école avec une augmentation de 22 % liée principalement à l'ouverture régulière des fenêtres pendant la période Covid.

Jean-Christophe Farjon fait un compte rendu du conseil communautaire du 20 juillet ainsi que la restitution de l'étude sur la mobilité douce et durable faite par le bureau REALITES.

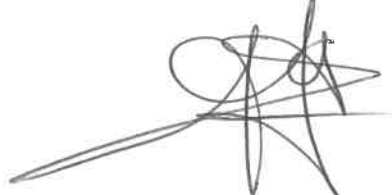
Hervé Michel fait le compte rendu de la commission ordures ménagères de la CCMDL sur le tri sélectif. A compter du 1<sup>er</sup> octobre, on pourra mettre tous les plastiques d'emballage dans les sacs jaunes.

Ghislaine Duvignau relate que le jury du fleurissement est passé le jeudi 9 septembre. Ils ont apprécié le nouvel aménagement du monument aux morts.

Les chenaux de l'église ont été nettoyés par l'entreprise Blanchon Anthony avec l'aide d'une nacelle.

**Prochain Conseil Municipal : Mercredi 20 OCTOBRE 2021 à 20H30, lieu non défini en fonction de l'actualité sanitaire**

Ghislaine DUVIGNAU, secrétaire de séance.



Jean-Christophe FARJON, Maire.

